

Les prémontrés à Arthous (1160-1791) ⁽¹⁾

1) Sources : Bibliothèque Nationale, ms lat. 12.773 (Dom Estiennot, *Fragmenta historiae aquitaniae*, fol. 257-264); ms. Oihenart, coll. Duchesne, vol. 114, fol. 47-48; vol. 118, fol. 127-128; Archives nationales, G. 9 11 (Commission des réguliers); Béumont (Ch.) *Rôles gascons*, t. II (1273-1290), Paris, 1900, p. 438-439; *Rôles gascons inédits* R. 43, 5, Edouard III, m. 7 à 10; R 45, 7, Edouard III m. 3 à 10; Archives départementales des Landes, II 149, II F 904 (manuscrits du chanoine Foix), II F 1034; Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 225, E 305; Archives départementales du Gers, H 5 (Inventaire sommaire des titres de l'abbaye de La Case-Dieu); Bibliothèque municipale de Tarbes, *Glanages de Larcher*, t. XXIII, fol. 42; on sait que les documents réunis au XVIII^e siècle par le feudiste J.-D. Larcher constituent une source importante pour l'histoire de la province ecclésiastique d'Auch, de même que les renseignements réunis par Arnaud d'Oihenart (1592-1667) sont extrêmement utiles pour l'histoire des Pyrénées-Atlantiques. Nous n'avons pu, en dépit de nos recherches, retrouver les manuscrits, titres et archives d'Arthous que l'abbé Lugat, curé d'Hastingues de 1854 à 1863, avait rassemblés et qui permettaient de connaître l'histoire des relations de la commune et de l'abbaye.

Bibliographie : HUGO, *Sacri ordinis praemonstratensis annales*, t. I, Nancy, 1734; FIGANIEL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France*, t. VII, Paris, 1754, p. 158; DU TEMPS, H. *Le clergé de France*, t. I, Paris, 1774, p. 457; LOUIS DE GONZAGUE, *Les écrivains de l'ordre de Prémontré*, Toulouse, 1884, p. 41; DUFOURCET E., *La ville de Hastingues et l'abbaye d'Arthous*, dans *L'Aquitaine historique et monumentale*, t. I, Dax, 1890, p. 1-20; MOLINIER A., *Les obituaires français du Moyen-Age*, Paris, 1890, p. 268; C. T., *Courrier historique du département des Landes*, dans *Revue de Gascogne*, 1891, p. 564-565; DUFOURCET E., *Les Landes et les Landais*, Dax, 1892, p. 3-20; GAUBIN J., *Abbaye de La Case-Dieu. Monastère des chanoines réguliers prémontrés de Saint Norbert depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, I, Toulouse, 1903, p. 33; DEGERT A., *Histoire des évêques de Dax*, Paris, 1903, p. 102, 258-259; *id.*, *Le nécrologe d'Arthous*, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1924, p. 172-187; AMESTOY Ch., *Un joyeux repas de mariage*, dans *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1927, n° 3-4, p. 263-265; DEGERT A., *Arthous*, dans *Dictionnaire d'Histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. IV, 1930, col. 807-808; *Don de Dominique de Mans, évêque de Bayonne au couvent d'Arthous*, dans *Bulletin de la Société des Lettres, sciences et arts de Pau*, 1930, p. 238; NOGARET J., *L'abbaye d'Arthous et le prieuré de Subernea*, Bayonne, 1930; LAMBERT E., *L'architecture religieuse dans le Pays Basque français*, dans *Annales du Midi*, 1952, p. 97-112; *id.*, *Abbayes et cathédrales du Sud-Ouest*, Toulouse, 1958, p. 69-83, 251, 275-276; CUZACQ R., *Toponymie gasconne*, Auch, 1959, p. 18; TUCCO-CHALA P., *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn*, Bordeaux, 1959, p. 128; BACKMUND N., *Monastericon praemonstratense*, t. III, Staubing, 1960, p. 159-161; COZE G., *Landes, Hastingues, Abbaye d'Arthous*

Au cours de l'année 1167²⁾, un groupe de chanoines prémontrés, issus de l'abbaye de La Case-Dieu³⁾, prenait possession du lieu-dit Arthous⁴⁾, sis sur le territoire du diocèse de Dax, à l'extrémité sud de la province de Gascogne. Ils avaient répondu à l'appel de Martin-Sanche, seigneur de Domezain et sans doute d'Arnaud-Guillaume de Sort, évêque de Dax.

Cette fondation se situait dans un mouvement plus général d'expansion de l'ordre de Prémontré dans le sud-ouest de la France. Dès sa fondation en 1135, La Case-Dieu avait joui d'un vaste rayonnement. Plusieurs maisons lui devaient déjà leur existence : Combelongue⁵⁾ (fondée en 1138); La Castelle (1140)⁶⁾; La Capelle (1143)⁷⁾; Urdach

s.l., 1962; Lerat (S.) *Les pays de l'Adour*, Bordeaux, 1963, p. 87, 91, 99, 118, 247; *Note sur Louis Bayonne d'Artagnan, abbé de Sorde, Arthous et Lahonce*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1964, p. 191, 195-196, 200; URRUTIBÉHÉTY Cl., *Sur la route de Compostelle : le passage des Gaves et le chemin de Charlemagne* dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1964, p. 19-39; *id.*, *Sur le chemin de Compostelle : la terre de Laneplaa, marche de Gascogne, Béarn, Navarre*, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1964, p. 133-156; BLANC Ch., *L'abbaye d'Arthous*, dans *Les amis de Sorde*, 1965, p. 29-32; FOURCADE (J.) *Les pèlerins de Saint-Jacques sur la route du littoral. Le prieuré-hôpital de S. Jacques de Zubernoia*, dans *Bulletin de la Société des sciences lettres et arts de Pau*, 1968; ROMATET J., *Notes et documents pour servir à l'histoire des abbayes cisterciennes et prémontrées des Gaves et de l'Adour au Moyen-Age*, T.E.R. préparé sous la direction du professeur Charles Higounet, Bordeaux, 1969, fasc. I, p. 65-100; CHABAS D., *Villes et villages des Landes*, t. II, Capbreton, 1970, p. 177-180. Nous tenons à remercier ici M. Taris, grand connaisseur du pays d'Orthe et Mlle Olhagaray, secrétaire de la Société de Borda, des précieux renseignements qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

²⁾ C'est la date la plus probable pour la fondation. Cependant, on ne peut atteindre sur ce point une certitude absolue. Il reste cependant établi qu'Arthous vit le jour entre 1163 et 1167. Cf. ROMATET, *op. cit.*, p. 69-74. Que M. Charles Higounet, Professeur à l'Université de Bordeaux - III, soit ici remercié de nous avoir permis de consulter ce mémoire.

³⁾ Commune de Beaumarchais, cant. de Plaisance, arrond. de Mirande, départ. du Gers, cf. sur cette maison : GAUBIN J., *op. cit.*

⁴⁾ Aujourd'hui sur le territoire de la commune de Hastingues, cant. de Peyrehorade, arrond. de Dax, départ. des Landes. On trouve le nom écrit de plusieurs manières : Arthous (Arthosium), Artous (Artona), Arthoux. Si l'on en croit certains auteurs, il y aurait déjà eu en ce lieu à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e, un *coenobium* construit sur une antique villa.

⁵⁾ Comm. de Rimont, cant. et arrond. de Saint-Girons, départ. de l'Ariège.

⁶⁾ Comm. de Duhort, cant. d'Aire-sur-l'Adour, arrond. de Saint-Sever, départ. des Landes.

⁷⁾ Comm. de Merville, cant. de Grenade-sur-Garonne, arrond. de Toulouse, départ. de la Haute-Garonne.

(1150)⁸⁾; Pleine-Selve (1157)⁹⁾. Leur emplacement n'avait point été choisi sans intentions précises¹⁰⁾. Ainsi, Pleine-Selve était construite dans une région de vide apostolique, à la frontière entre le Bordelais et l'Angoumois¹¹⁾. Les fidèles, éloignés de la ville épiscopale, n'étaient pas suffisamment évangélisés. Une pensée analogue présida à la naissance d'Arthous¹²⁾. Dans une vaste contrée¹³⁾, à l'extrémité sud du diocèse de Dax, le peuple chrétien était laissé à l'abandon. Les rares paroisses ne pouvaient encadrer une population mouvante composée d'élèves. En outre, l'abbaye s'installa sur l'une des principales étapes de la route d'Espagne¹⁴⁾, en un lieu jusqu'alors mal desservi, où l'on traversait les gaves réunis.

Certes, l'endroit présentait quelques inconvénients d'ordre politique. Il constituait en effet le cœur d'une marche frontière âprement disputée entre plusieurs seigneuries : celle de Bidache et la vicomté d'Orthez, terres gasconnes, la vicomté de Soule et la Basse-Navarre, peuplées de Basques; la vicomté de Béarn, enfin. Mais, par ailleurs on pourrait aussi bénéficier de la protection concurrente de toutes ces puissances. D'autre part, la maison dominait une vaste plaine que l'on pouvait rendre exceptionnellement fertile. Elle s'élevait sur les premières pentes de coteaux recouverts de bois et de landes propices aux troupeaux. Le lieu offrait donc tout ce qui était nécessaire à la vie et à un heureux développement de la communauté. Celle-ci allait y assurer pendant six siècles la présence des fils de Saint Norbert.

Les renseignements que nous possédons, montrent qu'Arthous ne tarda pas à jouir d'un rayonnement certain. Les donations en sont

⁸⁾ Aujourd'hui Urdax, en Espagne, à quelques kilomètres de la frontière française, sur la route de Bayonne à Pampelune.

⁹⁾ Comm. de Pleine-Selve, cant. de Saint-Ciers-sur-Gironde, arrond. de Blaye, départ. de la Gironde.

¹⁰⁾ BACKMUND N., *Monasticon* ... t. III, p. 155; GERMAN DE PAMPLONA, *El camino de peregrinación Jacobea*, dans *Principe de Viana*, Pampelune, 1964, p. 216.

¹¹⁾ BIRON R., *L'abbaye des Prémontrés de Sainte-Marie de Pleine-Selve*, dans *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 3, 1934, p. 97-102.

¹²⁾ ROMATET J., *op. cit.*

¹³⁾ URRUTIBÉHÉTY, *Sur le chemin de Compostelle : la terre de Lanepalaa* ... *op. cit.*, (avec une excellente carte).

¹⁴⁾ Le passage du Somport, où les pèlerins étaient accueillis par la grande abbaye de Sainte-Christine, fut supplanté par celui de Roncevaux à partir de 1132. C'est en effet à cette date que l'évêque de Pampelune, Sanche de la Rose, et Alphonse le Batailleur, y ouvrirent un important hôpital. Cf. LAMBERT E., *Les routes des Pyrénées-Atlantiques et les variations de leur emploi au cours des âges*, dans *Pirineos*, 1961.

d'abord un signe ¹⁵). Peut-être l'évêque Arnaud-Guillaume de Sort fut-il parmi ses premiers bienfaiteurs ¹⁶). La noblesse locale eut à cœur de se montrer généreuse. Deux vicomtes d'Orthe nommés Raymond dont l'un régna de 1156 à 1170 et l'autre de 1254 à 1295, Louis-Garcie III et Raymond Arnaud, aussi vicomtes d'Orthe, firent à l'abbaye des libéralités. Il en fut de même des vicomtes de Soule, Bernard-Sanche, Raymond-Guillaume I, Raymond-Guillaume II. Les seigneurs de Gramont imitèrent leurs voisins : Vivian I donna aux chanoines la dîme de Soquirats ¹⁷). Raymond Brun II est également mentionné dans le nécrologe. Des nobles de moindre importance voulurent aussi se distinguer par leur charité. Espagnol de Hauterive donna des dîmes à Bonnefont ¹⁸) et à Ithorrondo ¹⁹) pour l'entretien du luminaire; Guillaume-Arnaud de Fatse ²⁰) donna une terre ainsi qu'un péage à Osserain ²¹). Arnaud Raymond, vicomte de Tartas, légua à sa mort cinquante sous morlans à l'abbaye. Garcie-Arnaud, d'Osserain, P. d'Arberatz et Jordane, son épouse, Géraud de Gaillon d'Orthevielle, méritèrent d'être mentionnés parmi les bienfaiteurs du nouveau monastère.

A leur tour, les vicomtes de Béarn s'intéressèrent à Arthous. Guillaume Raymond de Moncade, le 20 février 1224, octroyait un vaste droit de pacage aux troupeaux que possédaient les chanoines ²²). Il soulageait ainsi sa conscience à quatre jours de sa mort, de l'assassinat qu'il avait commis sur la personne de Béranger de Vildelmus, archevêque de Tarragone, qu'il n'avait pu encore réparer ²³). S'il avait

¹⁵) Archives départ. des Landes, II F 904, fol. 11 bis, 12, 13; ROMATET (J.) *op. cit.*, p. 74-82.

¹⁶) DEGERT A., *Histoire des évêques de Dax*, *op. cit.*, p. 102.

¹⁷) Bibl. Nat., coll. Duchesne, vol. 114, ms. Oihenart, f° 47v°. Soquiratz se trouve près de Bergouey, cant. de Bidache, arrond. de Bayonne, départ. des Pyrénées-Atlantiques.

¹⁸) Bibl. Nat., coll. Duchesne, vol. 114, ms. Oihenart, f° 47 R°. Bonnefont se trouve dans la commune d'Abitain, cant. de Sauveterre-de-Béarn, arrond. de Pau, départ. des Pyrénées-Atlantiques.

¹⁹) Ithorrondo se trouve dans la commune de Charritte-de-Bas, cant. de Mauléon, arrond. de Bayonne, départ. des Pyrénées-Atlantiques.

²⁰) De la famille d'Ahaxe, très connue en Navarre.

²¹) Osserain-Rivareyte, cant. de Saint-Palais, arrond. de Bayonne, départ. des Pyrénées-Atlantiques.

²²) Bibl. Nat., ms. lat. 12 773, f° 259; Bibl. nat., coll. Duchesne, vol. 114; ms. Oihenart, f° 47, V°; Copie du XIV^e siècle aux archives départ. des Pyrénées-Atlantiques, E. 305; MARCA (P. DE), *Histoire du Béarn*, éd. Dubarat, Pau, 1894, t. II, p. 298-301.

²³) MARCA P. DE, *op. cit.*, t. II, p. 291-297.

jeté les yeux sur les prémontrés c'est que, depuis 1194 ²⁴⁾, le Béarn ayant mis la main sur la région d'Orthez ²⁵⁾, était devenu tout proche de l'abbaye. Une confirmation de cette donation fut faite en 1246 et le 21 novembre 1278 par Gaston VII Moncade.

L'autorité de l'abbaye d'Arthous se reflète encore dans une série d'actes auxquels elle participa ²⁶⁾. En 1207, le prieur Sanche-Arnaud assista comme témoin à une donation de terres faite par Pierre, seigneur de Came, et Bernard-Arnaud, son fils, au prieuré d'Ordios. Le 13 février 1268, en compagnie de l'abbé de Sorde, celui d'Arthous, agissant comme représentant du roi Edouard Ier d'Angleterre, prononça une sentence arbitrale entre Ispran, seigneur de Domezain, et ses deux frères, A. Sanche et Sanche-Arnaud. La maison consentit également des prêts d'argent, en particulier un, en 1290, au seigneur de Came, dont nous avons conservé la trace.

Mais, la plus belle expression du succès des religieux, fut la construction par ceux-ci d'une vaste église conventuelle, qui s'éleva vers la fin du XII^e siècle ²⁷⁾. Orientée vers l'est comme il se devait, elle fut par exception, édifiée au sud des bâtiments, à cause de la nature du terrain. Elle comprenait une nef unique avec transept et un chevet à trois absides, les deux absidioles latérales en léger retrait par rapport à l'abside centrale. Le chœur était long de neuf mètres trente et comprenait « une travée droite, voûtée en berceau, que des doubleaux sur demi-colonnes adossées, séparent de la croisée du transept et du cul-de-four par lequel elle se termine ». Le transept était large de sept mètres trente et faisait vingt et un mètres du nord au sud. « Les bras en saillie sur la nef de six mètres quatre-vingts au nord et six mètres soixante-dix au sud étaient voûtés en berceau plein cintre ». Les deux absidioles donnant dans le transept étaient voûtées en cul-de-four. La nef, enfin, était longue de trente deux mètres. Elle comprenait cinq travées et était couverte, à l'origine, d'une voûte en berceau. L'édifice faisait donc au total quarante neuf mètres de long et sept mètres trente de large.

Les éléments de sculpture étaient assez remarquables, qu'il s'agisse de la porte, bien conservée, s'ouvrant dans le mur nord de la nef

²⁴⁾ LABORDE J.-B., et LORBER P., *Histoire de Béarn*, t. I, Pau, 1932, p. 267-270.

²⁵⁾ Chef-lieu de canton, arrond. de Pau, départ. des Pyrénées-Atlantiques.

²⁶⁾ Archives départementales des Landes, II F 904, fol. 12 bis.

²⁷⁾ La meilleure description est celle qu'en donne E. LAMBERT, *Abbayes et cathédrales ... op. cit.* Voir en particulier le plan p. 71.

qu'elle faisait communiquer avec le cloître; des chapiteaux, ou encore des modillons des trois absides. L'habileté technique et l'exubérance des artistes s'y donnaient libre cours.

Si la décoration présentait un réel intérêt, elle n'était pas étrangère à la région pyrénéenne. Le Béarn, la Navarre, la Castille connaissaient les mêmes chapiteaux, des modillons semblables. Beaucoup plus singulier et original était le plan lui-même, unique en son genre dans le Sud-Ouest. On ne peut manquer d'être frappé par la grande longueur de la nef et son absence de collatéraux. Seules, les abbatales prémontrées de Lahonce ²⁸ (ou bénédictine de Saint-Savin de Bigorre ²⁹) s'en rapprocheraient, si par ailleurs de nombreuses différences de conception n'empêchaient qu'on puisse les dire apparentées. Il faut expliquer cette ampleur du vaisseau par l'accueil prévu d'une nombreuse communauté de frères. L'influence de Grandmont, celle des Prémontrés d'Angleterre, s'exercèrent sans aucun doute également sur l'architecte.

Cette activité, à la fois spirituelle et temporelle, ne se limita pas à la seule construction de l'abbatiale. En effet, fondée en partie pour les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, la maison ne pouvait demeurer étrangère au mouvement des fondations destinées à les secourir. La route de Roncevaux voyait naître alors un grand nombre de prieurés et d'hôpitaux, qui en garnissaient les étapes. L'abbaye participa d'abord à cet apostolat par la création ou la prise en charge du prieuré de Sept-Haux ou Sept-Faux ³⁰. Celui-ci était situé non loin de l'un des principaux points de passage du gave de Pau dans la région. Le 15 mars 1178, Bernard-Sanche, vicomte de Soule, donna à Arthous la terre de Pagolle et un troupeau important ³¹. Un prieuré y fut fondé, qui rendait plus facile le trajet de Mauléon à Ostabat, par Juxue. Arthous eut aussi des liens étroits encore que mal définis,

²⁸) Commune du même nom, cant. et arrond. de Bayonne, départ. des Pyrénées-Atlantiques. Lahonce fut fondée par La Case-Dieu vers le milieu du XII^e siècle à une époque assez rapprochée d'Arthous et, sans doute, pour les mêmes raisons.

²⁹) Commune du même nom, cant. et arrond. d'Argelès, départ. des Hautes-Pyrénées.

³⁰) Lieu-dit Rangaous, commune de Cauneille, cant. de Peyrehorade, arrond. de Dax, départ. des Pyrénées-Atlantiques. Il ne subsiste que l'abside de la chapelle transformée en grange. Cf. URRUTIBÉHÉTY CL., *Le passage des gaves*, op. cit., p. 21-23.

³¹) Commune du même nom, cant. de Saint-Palais, arrond. de Bayonne, départ. des Pyrénées-Atlantiques. Cf. Bibl. Nat., ms. lat. 12 773, fol. 263; Bibl. Nat. coll. Duchesne, vol. 114, ms Oihenart, f^o 47 R^o et V^o.

avec le prieuré de Saint-Jacques de Subernoas ³²). Celui-ci fut fondé par les rois d'Espagne et confié à l'Ordre de Saint-Jacques de l'Épée Rouge. Il passa ensuite au Saint-Esprit de Montpellier et peut-être après à Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Au XVI^e siècle au plus tard, il tomba sous l'influence des prémontrés d'Arthous. Il semble cependant que ceux-ci aient eu auparavant une maison proche de la Bidassoa. Dans l'état actuel de la recherche il est impossible de préciser davantage ce point.

L'abbaye, enfin, participa à la fondation de la bastide de Hastingués ³³). L'avance des Béarnais dans la vallée du gave de Pau ³⁴) devenait en effet inquiétante pour les rois d'Angleterre. Edouard 1^{er} avait eu beaucoup de mal, en 1279, à apaiser une révolte de Gaston VII contre son autorité. Aussi décida-t-il de mettre Bayonne à l'abri d'une incursion de ses puissants vassaux. Peyrehorade sur la rive droite, acquit une importance militaire ³⁵). Il importait de même de renforcer la rive gauche des gaves réunis.

Des mesures étaient d'autant plus urgentes qu'au danger béarnais s'ajoutait la terreur entretenue par des bandits. Ceux-ci menaçaient spécialement les chanoines, aussi, le roi déclara-t-il commencer l'entreprise en « songeant principalement à la tranquillité et à la paix de ses sujets, nommément de l'abbé et du couvent d'Arthous, au diocèse de Dax, de l'ordre de Prémontré et des autres religieux, clercs et gens pacifiques de cette région, où de très nombreux homicides, des rapines et vols ont été commis ». Il fit choix d'une colline au lieu-dit Auriamale, dominant les gaves réunis, à faible distance de leur confluent avec l'Adour. Cette colline appartenait à Arthous. Le roi demanda aux religieux de consentir à la céder. En échange, il leur donna la moitié du profit des fours banaux et le droit de mener leurs troupeaux sur les pacages du Labourd. La nouvelle cité, que le sénéchal Jean

³²) Commune d'Hendaye, cant. de Saint-Jean-de-Luz, arrond. de Bayonne, départ. des Pyrénées-Atlantiques. Cf. FOURCADE J., *op. cit.* et ROMATET J., *op. cit.*

³³) Ch. BEMONT, *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre*, Paris, 1914, p. 234-235; Ch. HIGOUNET, *Bastide et frontières, dans le Moyen-Age*, 1948, p. 113-121; J.-P. TRABUT-CUSSAC, *Bastides ou forteresses? Les bastides de l'Aquitaine anglaise et les intentions de leurs fondateurs, dans le Moyen-Age*, 1954, p. 81-135 (spécialement, p. 108-110, 126-128); Ch. BLANC, *Les privilèges d'Hastingués dans Bulletin de la Société de Borda*, 1964, p. 41-46 (spécialement p. 42).

³⁴) J.-B. LABORDE et P. LORBER, *op. cit.*, p. 302-305.

³⁵) TARIS J., *La vicomté d'Orthe avant 1578, dans Bulletin de la Société de Borda*, 1961, p. 397-398.

de Hastings avait été chargé de faire surgir de terre prit en son honneur le nom de Hastings. Son statut juridique fut défini par un paréage en date du 21 février 1189, entre le roi-duc et les religieux. Ses destinées spirituelles allaient demeurer étroitement unies à celles d'Arthous. Jusqu'à la Révolution les prémontrés, en effet, assurèrent le service paroissial de cette cité.

Le XIV^e siècle n'apporta pas de grands changements dans la vie de l'abbaye. Elle continua à participer à la vie locale ³⁶). En 1302, Arnaud-Sanche dix-septième abbé, déposait, avec d'autres religieux, que la paroisse de Came faisait bien partie du Béarn. En 1323, l'abbé Sans de Salva assistait au serment prêté par les habitants de Hastings au sénéchal de Gascogne. A une date imprécise, mais qui se situe dans la seconde moitié du siècle, Guillaume-Arnaud de Larremendi donna une dîme à Arthous. Le 25 février 1320, Edouard III lui confirma les privilèges que lui avaient octroyés ses prédécesseurs. Le 11 septembre 1386, Gaston de Foix, vicomte de Béarn, faisait de même, imité en 1396 par Mathieu de Castellon, et en 1411 par Archambaud de Grailly. Cependant, les religieux connurent des difficultés; ils eurent une contestation avec la communauté d'Hastings au sujet de la vigne de Penourgue. L'abbé commença à avoir une portion de revenus en propre. La communauté eut aussi des conflits internes ³⁷) : le 20 septembre 1379, l'abbé Arnaud de Gayac, entreprenait une procédure contre un de ses religieux qui en appela, le 10 octobre, par devant l'abbé de La Case-Dieu.

Arthous traversa la guerre de Cent ans sans connaître le malheureux sort de la majorité des monastères ruraux. Cependant, la situation intérieure de la maison était préoccupante. Il en était d'ailleurs de même de toutes les maisons de la circarie de Gascogne qui avaient été très éprouvées par les événements. Aussi, à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e on assista, comme en bien d'autres lieux, à une tentative de reprise en mains fondée, en particulier, sur la visite. Le 14 novembre 1463 ³⁸), le général de l'ordre envoyait à Bernard, abbé de La Capelle, une commission pour visiter les abbayes de la

³⁶) Arch. départ. des Landes, II F 904, fol. 11 bis, 12 bis, 12 quater, 13.

³⁷) Arch. départ. du Gers, H 5, A, Layette 5, liasse 4, n° 4 : procédure faite le 20 septembre 1379 par Arnaud de Gayac, abbé d'Arthous, contre un de ses religieux.

³⁸) Arch. départ. du Gers H. 5, fol. 49 : Commission envoyée le 14 novembre 1463 à Bernard, abbé de La Capelle pour aller visiter la circarie au nom de M. le général abbé de Prémontré.

circarie. Cette activité canonique s'intensifia à partir de 1490 : le 5 juillet ³⁹⁾, l'abbé de La Case-Dieu recevait l'ordre de se mettre en route pour entreprendre la visite. Les mêmes instructions se renouvelaient en 1494 ⁴⁰⁾, 1497 ⁴¹⁾, 1498 ⁴²⁾, 1516 ⁴³⁾, 1519 ⁴⁴⁾. Aussi peut-on légitimement penser qu'Arthous connut à plusieurs reprises la présence des visiteurs.

Toutefois, la circarie de Gascogne demeurait réticente à suivre le mouvement de réforme. Un ancien règlement datant du 6 juin 1354 ⁴⁵⁾ obligeait les abbés à se rendre au chapitre général dans l'ordre suivant : la première année, ceux de La Case-Dieu, La Castelle, Belpech et Urdach ; la seconde année, ceux de Divielle ⁴⁶⁾, Arthous et Lahonce ; la troisième, ceux de Combelongue, La Capelle, Foncaude ⁴⁷⁾ et Pleine-Selve. Or, en 1516, l'abbé de Prémontré et le chapitre général se plaignirent de la négligence des religieux du Midi à se rendre au dit chapitre ⁴⁸⁾. Le 30 juin de la même année, il fallut que le général réclame le paiement des taxes et tailles dues à cette occasion ⁴⁹⁾. Le 14 mai 1517 ⁵⁰⁾, le 15 octobre 1522 ⁵¹⁾, de nouvelles admonitions durent être encore communiquées aux abbés responsables. Cette

³⁹⁾ Arch. départ. du Gers, H 5, fol. 57 : Commission du 5 juillet 1490 donnée par Hubert, abbé général à l'abbé de La Case-Dieu pour visiter la circarie de Gascogne.

⁴⁰⁾ *Ibidem* : Autre commission du même et du chapitre général au même abbé en date du 28 avril 1494.

⁴¹⁾ *Ibid.* : Autre commission des mêmes au même abbé du 24 avril 1497.

⁴²⁾ *Ibid.* : Autre commission de Jean, abbé de Prémontré, à l'abbé de La Case-Dieu pour une semblable visite du 23 juin 1498.

⁴³⁾ *Ibid.* : Lettres du vicaire général Jacques de Bachimont, abbé de Prémontré, pour Jean de Montaigut, abbé de La Case-Dieu, en date du 1^{er} juillet 1516.

⁴⁴⁾ *Ibid.* : Commission de visiteur de la circarie donnée le 25 mai 1519 par le même général au même abbé.

⁴⁵⁾ Arch. départ. du Gers, H. 5, fol. 49 : Règlement fait le 6 juin 1354 pour les abbés de la circarie de Gascogne pour aller tour à tour au chapitre général.

⁴⁶⁾ Commune de Goos, cant. de Montfort, arrond. de Dax, départ. des Landes.

⁴⁷⁾ Foncaude ou Fontcaude, comm. de Cazedarnes, cant. de Saint-Chinian, arrond. de Béziers, départ. de l'Hérault.

⁴⁸⁾ Arch. départ. du Gers, H. 5, fol. 49 : plaintes faites le 25 avril 1516 par Jacques de Bachimont, abbé de Prémontré, et le chapitre général, de ce que les abbés de la circarie de Gascogne négligeaient de se rendre audit chapitre.

⁴⁹⁾ *Ibidem* : Lettre du même abbé général, en date du 30 juin 1516, adressée à Jean de Montaigut, abbé de La Case-Dieu, pour faire payer les tailles et taxes dues au chapitre général dans la circarie de Gascogne.

⁵⁰⁾ *Ibid.* : Décret du chapitre général du 14 mai 1517 pour le même sujet.

⁵¹⁾ *Ibid.* : Ordre du même général pour le même sujet du 15 octobre 1522.

œuvre de réforme était cependant en bonne voie quand un terrible malheur s'abbatit sur l'abbaye ⁵²). En 1523, les troupes espagnoles ayant pénétré dans l'Aquitaine, sous le commandement du prince d'Orange, tout fut dévasté sur leur passage. Sorde fut brûlé, Peyrehorade saccagé, Hastings détruit. Arthous connut le même sort. La maison se releva mal de cette épreuve. Quelques signes l'indiquent : il fallut défendre en 1524 à Jean V de Noguès, dernier abbé régulier, d'empêcher la réforme des religieux cordeliers de Mont-de-Marsan ⁵³), qu'il s'était mêlé d'interdire, assisté de son prieur, Bernard Bonnefont. Après lui, il n'y eut plus que des abbés commendataires, dont le premier fut Jean V Dubranar. Le passage du régime de la règle à celui de la commende ne se fit d'ailleurs pas sans conflits qu'un acte daté de Janvier 1543 s'efforça de régler ⁵⁴). Le nouvel abbé eut des difficultés avec ses chanoines ⁵⁵). L'un d'eux fit appel, le 20 juin 1550, par devant l'abbé de La Case-Dieu, des mauvais traitements et de la prison dans laquelle il était détenu depuis longtemps. Il en eut avec la ville d'Hastings, et deux transactions durent être passées entre les parties en 1550 par devant notaires royaux ⁵⁶). Enfin, la maison fut encore ravagée en 1571 par les huguenots de Montanat. Les Bayonnais et le comte de Gramont, seigneur héréditaire d'Hastings, parvinrent à la dégager mais, à la fin du XVI^e siècle, ce n'était plus qu'une ruine.

Le XVII^e et le XVIII^e siècles virent la reconstruction des bâtiments claustraux. Le réfectoire fut achevé en 1674, la salle capitulaire le fut en 1750. Les travaux furent sans doute ralentis par le fait que la maison demeurait sous le régime de la commende. Les abbés jouissaient alors d'environ 6000 livres de revenus ⁵⁷). Outre les prieurés de Sept-Haux et de Pagolle, ils possédaient la grange d'Igaas, une partie de la dîme d'Orthevielle ⁵⁸), des dîmes à Hastings et Soquiratz, des bénéfices à Pardies ⁵⁹) et Saint-Cricq ⁶⁰), la chapelle Sainte-Made-

⁵²) J. NOGARET, *op. cit.*, p. 8 ; A. DEGERT, *Histoire des évêques de Dax*, *op. cit.*, p. 258-259.

⁵³) Arch. départ. des Landes, II F 904, fol. 12 bis.

⁵⁴) Inventaire des archives de l'abbaye d'Arthous, L, dans NOGARET, *op. cit.*, p. 28.

⁵⁵) Arch. départ. du Gers H 5, fol. 55 : Appel fait le 20 juin 1550 par un religieux d'Arthous ...

⁵⁶) Inventaire des archives de l'abbaye d'Arthous, G. et H., dans NOGARET, *op. cit.*, p. 27.

⁵⁷) Arch. départ. des Landes, II F. 904, fol. 13.

⁵⁸) Cant. de Peyrehorade, arrond. de Dax, départ. des Landes.

⁵⁹) Cant. de Monein, arrond. d'Oloron, départ. des Pyrénées-Atlantiques.

⁶⁰) Cant. de Peyrehorade, arrond. de Dax, départ. des Landes.

leine à Cauneille où les chanoines allaient chanter une fois l'an. Cent cinquante arpents de terre labourable sis dans la plaine des gaves et la vigne de Penourgue complétaient l'ensemble. Cependant, les abbés commendataires avaient à partager avec leurs chanoines ce qui explique sans doute que l'on ne reconstruisit pas très vite.

La communauté d'ailleurs, n'avait plus l'importance d'autrefois. Il fallut par un mur de refend, réduire en 1727 la longueur de la nef, devenue trop vaste pour le nombre des chanoines ⁶¹). Certes, dans la ligne du grand siècle des âmes on assista à de nouvelles tentatives de réforme. Dès le 28 janvier 1615 ⁶²), Bernard Daffis, évêque de Lombez et abbé commendataire de La Case-Dieu, chargeait frère Jean de Latapie « prier de ladite abbaye, de visiter les maisons qui en dépendaient, de réformer, ordonner, corriger, confirmer les abbés, donner les bénéfices ». Il est à présumer qu'il se rendit à Arthous. En 1671, Joseph Rudelle, prieur de La Capelle et commissaire général de la province de Guyenne, assisté de Gabriel Castaing prieur de Divielle, était à Arthous. En 1673 ⁶³), en 1683 ⁶⁴), la maison reçut peut-être M. de Saint-Martin, abbé régulier de La Case-Dieu qui avait obtenu les pouvoirs de vicaire général. Mais ces efforts n'aboutirent pas à une transformation totale ⁶⁵). D'ailleurs, les abbés commendataires donnaient de bien mauvais exemples. Le 19 juillet 1643, Camy, abbé d'Arthous, tendit une véritable embuscade à Jean Morel, chirurgien de Came, un de ses ennemis ⁶⁶). Dans le combat qui se déroula et mit aux prises une quinzaine de personnes, il y eut mort d'homme. En 1737, sur plainte du duc de Gramont, deux chanoines,

⁶¹) Une autre raison de la réduction de la longueur de la nef réside dans le fait que les voûtes s'étant effondrées, on n'en rétablit qu'une partie, dans la portion de la nef où se déroulèrent désormais les exercices du culte. On sépara la partie revoutée de celle qui ne l'était pas par ce grand mur de refend.

⁶²) Arch. départ. du Gers, H5, fol. 57 : Commission donnée le 28 janvier 1615 par Bernard Daffis, évêque de Lombez, abbé commendataire de La Case-Dieu à Frère Jean de Latapie.

⁶³) Arch. départ. du Gers, H. 5, fol. 58 : Lettres du vicaire général du 23 novembre 1673 par M. de Saint-Martin, abbé régulier de La Case-Dieu.

⁶⁴) *Ibid.* : Provisions de vicaire général pour ledit sieur de Saint-Martin, l'une en papier du 8 novembre 1683, l'autre en parchemin du 17 décembre de la même année.

⁶⁵) Cependant, la maison reçut un grand honneur au XVII^e siècle : la célèbre entrevue de Louis XIV et de Philippe IV, qui aboutit à la signature du traité des Pyrénées (7 novembre 1659) se déroula sur la Bidassoa, dans l'île des Faisans, qui appartenait au prieuré de Subernoia.

⁶⁶) AMESTOY (Ch.), *op. cit.*

frère Pierre Bordères et frère Jean de Piquessarry, furent convaincus de s'adonner à la chasse avec fréquence ⁶⁷). Cette affaire mit au jour les mauvaises relations de l'abbaye avec ses voisins, que confirment encore deux plaintes des religieux, l'une en date du 27 juillet 1719, l'autre du 22 juin 1754. La gestion de Louis de Montesquiou d'Artaignan, abbé commendataire d'Arthous et de Sorde, semble avoir été particulièrement désastreuse, bien que le clocher ait été reconstruit de son temps ⁶⁸). A sa mort, Pierre de Barraute, prieur, revendiquait sa chapelle en ces termes ⁶⁹) : « Il est de règle et d'usage que la chapelle des abbés commendataires appartienne après leur décès au monastère, ... d'ailleurs les abbés doivent contribuer pour moitié non seulement à la réparation des églises et clochers, mais encore à leur décoration ... Cependant ledit sieur abbé ne lui a rien donné pour ladite chapelle, mais ... leur église est dans un très grand désordre ... il n'y a point de tabernacle ... elle est dépourvue de toute sorte d'ornements nécessaires pour le service divin ... pareillement il y a une cloche qui a besoin d'être refondue ... il est nécessaire de fournir l'église de linge convenable, de croix et d'encensoir ». Et il ajoutait : « Les biens appartenant à la manse abbatiale ont perdu et diminué par l'incurie du feu sieur abbé ».

Dans le même temps, Jean Biphos, notaire et premier jurat d'Hastings, se plaignait de ce que l'église paroissiale ne soit pas entretenue par les religieux. Cependant il serait faux de penser que tous les religieux d'Arthous aient vécu dans la négligence de leurs devoirs et qu'il n'y ait point eu d'hommes de valeur parmi eux. La maison connut même, en la personne de François Placet ⁷⁰), un prieur particulièrement intéressant et original.

Il avait d'abord rempli la même fonction à Bellozanne ⁷¹), où, en 1666, il avait publié un ouvrage qui l'avait fait connaître, intitulé : *La corruption du grand et du petit monde, où il est traité des changements funestes arrivez en tout l'univers et en la nature humaine depuis le péché d'Adam* ⁷²). En 1668, il en avait donné une seconde édition sous ce

⁶⁷) Arch. départ. des Landes, II F 904, fol. 18.

⁶⁸) Inventaire des archives de l'abbaye d'Arthous, Z, dans NOGARET, *op. cit.*, p. 30.

⁶⁹) Arch. départ. des Landes, II F 1034.

⁷⁰) François Placet n'a jamais fait l'objet d'une étude. La seule notice qui lui ait été consacrée est celle de L. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes et savants de l'Ordre de prémontré*, t. II, p. 49-50.

⁷¹) Com. de Bremon-tier, cant. de Gournay-en-Bray, arr. de Rouen, départ. de la Seine-Maritime. Un château a été construit sur ses ruines.

⁷²) Paris, 1666, in-12, 367 p.

titre significatif : *La corruption du grand et du petit monde, où il est montré que toutes les créatures qui composent l'univers sont corrompues depuis le péché d'Adam; que le soleil a perdu sept fois plus de lumière qu'il n'en possède; que nouvelle lune estait pleine lune en la justice originelle et qu'elle estoit égale en lumière au soleil d'aujourd'hui; qu'il n'a point plu ni neigé sur la terre avant le déluge; que devant le déluge l'Amérique n'estoit point séparée des autres parties du monde; et qu'il n'y avait aucune isle dans la mer* ⁷³). Le succès de l'ouvrage déterminait une troisième édition en 1668. Celle-ci était augmentée « *d'un traité des talismans, d'un de la poudre de sympathie et de plusieurs autres* » ⁷⁴). François Placet fut alors l'objet de quelques attaques et riposta aussitôt par un ouvrage plus étendu sur la *Superstition du temps reconnu aux talismans, figures astrales et statues fatales. Contre un livre anonyme intitulé : les talismans justifiez. Avec la poudre de sympathie soupçonnée de magie* ⁷⁵).

Envoyé à Arthous, François Placet n'abandonna pas son activité littéraire. En 1670, il faisait paraître *L'estat des âmes séparées, où il est traité de la condition de leur être, de leurs facultez, connaissances, amour, inclination, commerce, conversation, joye et douleur* ⁷⁶). Une seconde édition suivait la même année, où il se recommandait de la doctrine de saint Augustin.

Mais surtout, en 1672, le prieur de l'abbaye gasconne livrait au public son œuvre la plus achevée : *La corruption des cieux par le péché, où il est démontré que tous les cieux, excepté l'Empiré, sont sujets à corruption; que le soleil est d'une matière élémentaire; que la lune n'est qu'un accident à sa substance; que la chaleur est corrompue depuis le péché et qu'en l'estat d'innocence elle se répandait également par toute la terre; que la lune est un globe composé de terre et d'eau; que le globe que nous habitons est aussi éclatant que la lune; qu'il est possible de faire des astres artificiels* ⁷⁷). Le volume était dédié « A Mgr Armand Grammond comte de Guiche, souverain de Bidache, gouverneur de Navarre, en principauté de Béarn ». « Les plus solides vérités ne sont pas toujours les plus connues, disait l'auteur, et les philosophes qui

⁷³) Paris, 1668, in-12, XLVIII + 378 p.

⁷⁴) Paris, 1668, in-12, 378 p.

⁷⁵) Paris, 1668, in-12, XXIV + 226 p.

⁷⁶) Paris, 1670, in-12, 316 p.

⁷⁷) Lyon, pour Jean Maffre, marchand libraire à Bayonne, 1672. In-12, XXII + 211 p. Il y eut un compte rendu dans le *Journal des Savants*, 1672, suppl., p. 84.

font profession de les défendre contre l'erreur sont souvent les ennemis qui les attaquent et qui s'opposent à leur établissement » ⁷⁸). Il reconnaissait ce que ses idées avaient d'original : « cette doctrine donne d'abord la gêne à tous les esprits et les excite à s'élever contre sa nouveauté » ⁷⁹). Il prenait en effet vigoureusement position contre les théories astronomiques des averroïstes latins de l'école de Padoue, alors encore en grande faveur. Ceux-ci estimaient les différents astres d'une nature différente de la terre. Il était dès lors impossible à un corps terrestre de s'élever dans l'espace en direction des corps célestes. François Placet s'attacha à montrer le contraire. Selon lui, tous les astres étaient fondamentalement semblables quant à leur composition. Il était dès lors possible de créer des corps célestes purement artificiels. Il les concevait comme de gigantesques miroirs reflétant les rayons du soleil vers la terre : « Si l'artifice pouvait faire un miroir rond aussi gros que la moindre étoile et l'exposer en un lieu élevé comme en la suprême région de l'air, où il fut favorisé des rayons du roi des astres, durant qu'il est nuit sur la terre, il rendrait beaucoup plus de clarté ici-bas que ne fait la pleine lune, et tous les astres ensemble » ⁸⁰). Bien que de nombreuses bizarreries se trouvent dans ses œuvres, il faut rendre gloire à François Placet de ses riches intuitions concernant la navigation interplanétaire. Arthous est ainsi l'une des étapes de la conquête de la lune.

Un autre témoignage sur la vie des chanoines d'Arthous est celui de Louis-Marie de Suarès d'Aulan, évêque de Dax. Quand la Commission des réguliers lui demanda son opinion concernant les religieux, il les déclara assez réguliers ⁸¹). Il estima cependant inutile le maintien de l'abbaye dont les membres étaient devenus trop peu nombreux. Mais on ne s'orienta pas dans ce sens. Au contraire, on pensa réunir à Arthous une partie des revenus de Divielle qui aurait été supprimée. En définitive, on n'en fit rien et les choses demeurèrent en l'état.

La Révolution survint alors que la communauté ne comprenait plus que quatre membres : François Despériers de Lagelouse, né à Habas le 20 août 1735, chanoine depuis 1766, curé de Hastings; Jean Lacassaigne, prébendé de Sept-Haux; Jean-Marie Tomieu et Laurent

⁷⁸) *Op. cit.*, p. III.

⁷⁹) *Op. cit.*, p. v.

⁸⁰) *Op. cit.*, p. 135.

⁸¹) Archives nationales : G. 9/11.

Barbinest, qui avait pratiquement quitté la maison et exerçait la charge de curé d'Urcint, dans le Labourd. Un de leurs derniers actes fut de mettre ordre au temporel. En juillet 1789, ils ouvrirent en effet un journal des recettes et un journal des dépenses ⁸²⁾. On lit au début du premier : « Nous soussignés Prieur et chanoines réguliers de l'abbaye d'Arthous, ordre de Prémontré capitulairement assemblés pour délibérer de nos affaires communes, ledit prieur ayant représenté que ses fonctions curiales ne lui permettent plus de donner au temporel de la maison le soin qu'il exige, voulait en conséquence en conférer la régie à l'un d'entre nous qui mériterait le plus la confiance des autres et les vœux s'étant réunis en la personne du sieur Tomieu, ledit sieur prieur l'a chargé de l'administration de tout le temporel, puis ayant conclu ses comptes de recettes et de dépenses il s'est trouvé que la recette s'élevait à la somme de 15.000 livres jusqu'à ce jour et la dépense à la somme de 9.850 livres, partant la recette excède la dépense de la somme de 5.150 livres qu'il a remises au sieur Tomieu tant en papier et créances qu'en numéraire, en foy de quoi avons signé. Fait en chapitre le 1^{er} du mois de juillet l'an 1789. F. Desperiers, prieur, F. Lacassaigne, prêtre, F. Barbinest, prêtre, F. Tomieu, prêtre syndic ».

Les événements allaient se charger de détruire ce qui demeurerait encore de la vie monastique. En 1790, on exigea les registres :

« Le 13 du mois d'août 1790, nous officier ministériel de la ville de Hastings nous nous sommes transporté à l'abbaye d'Arthous conformément au décret de l'assemblée nationale et avons demandé au syndic de la communauté de nous représenter le registre des recettes et de dépenses, ce qu'il a fait. Après les avoir examinés, nous avons trouvé que la recette excède de la somme de 2.283 livres 2 sols 4 deniers qu'il nous a représenté en papier pour la somme de 1.480 livres 16 sols 6 deniers et 458 livres 14 sols en créances portées sur le présent registre ».

Les comptes furent néanmoins poursuivis jusqu'au 22 mars 1791. François Tomieu les tenait avec beaucoup de régularité, en dépit des troubles. Le 30 mai 1790 il avait même affermé la dîme de l'abbaye à Pierre Minvielle d'Hastings, moyennant la somme de 3.500 livres et le 17 juillet 1790, il faisait estimer par Bertrand Pommiez et Salvat Cohéré les dégâts qu'une inondation avait causés aux terres du monastère le 13 juin.

⁸²⁾ Arch. départ. des Landes, H 149.

Mais le séjour à Arthous devenait intenable ⁸³). Le 16 avril 1791, le maire d'Hastingues, Maignon, et le premier officier municipal « autre Maignon », se rendirent à l'abbaye ⁸⁴) pour procéder à l'inventaire du mobilier que la loi accordait aux religieux « attendu qu'il leur est impossible d'habiter ladite maison, leurs fonctions les appelant ailleurs et que le danger qu'ils ont couru dans une invasion que des brigands ont tenté d'y faire la nuit du 30 au 31 du mois de mars dernier et le danger qu'ils y courent journellement, ladite maison se trouvant éloignée de la ville à la distance de demy lieu et dans un lieu isolé ne leur permet plus de l'habiter sans un péril évident pour leurs vies ».

La municipalité était obligée d'entretenir nuit et jour une garde à l'abbaye. Celle-ci était très onéreuse. Toutes ces raisons avaient fait conclure à l'abandon. Chaque religieux reçut donc une part du mobilier. Le 17 avril 1791, l'inventaire fut continué. A la sacristie on trouva : un encensoir en argent, deux ostensoirs de vermeil, deux calices avec leurs patènes en argent, une custode en argent et une plus petite pour porter le Saint-Sacrement dans les campagnes, une boîte à huile pour les infirmes, une navette avec sa cuillère en argent, dix chasubles, deux dalmatiques, cinq pluviaux, deux écharpes, treize aubes, quinze amicts, neuf cordons, trente nappes, soixante deux purificatoires, quatorze corporaux, sept surplis. Dans les chambres se trouvaient quelques livres ; le monastère avait acheté cent quarante volumes de l'*Encyclopédie* de Panckoucke, reliés en carton. Tout fut dispersé.

Les événements se précipitant le prieur dut émigrer en Espagne, d'où il devait rentrer en 1800. Il mourut le 11 janvier 1815 et fut enterré dans l'église de Cauneille ⁸⁵). Jean Lacassaigne, pour sa part, accepta de faire partie du clergé constitutionnel et fut élu curé de Gaas ⁸⁶).

Vendue comme bien national, l'abbaye fut transformée en ferme. Des métayers se logèrent dans les bâtiments. L'église devint une grange et on perça dans son chevet une vaste porte afin que les charrettes puissent accéder à la nef. Le lierre se développa librement, envahissant les absidioles. Celle du nord finit par ne plus tenir debout

⁸³) Sur les troubles que la Révolution occasionna dans la région, voir : LABORDE Cl., *Au jour le jour, à Peyrehorade en suivant le registre des audiences du tribunal de police (1775-1795)*, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1967, p. 43-56.

⁸⁴) Arch. départ. des Landes, H 149.

⁸⁵) Cant. de Peyrehorade, arrond. de Dax, départ. des Landes.

⁸⁶) Cant. de Pouillon, arrond. de Dax, départ. des Landes.

que grâce à des étais. Le cloître, sauf un côté, la fontaine, les boiseries, disparurent peu à peu ⁸⁷).

Cependant, une résurrection matérielle allait se produire pour l'abbaye. En 1963, la Mission interministérielle pour l'aménagement du territoire, dirigée par M. Philippe Saint-Marc, s'intéressa à elle. Madame de Vilmorin, qui était propriétaire des bâtiments, consentit à en faire don au département des Landes. Ce geste suscita un puissant intérêt ⁸⁸). Depuis lors un grand effort a été tenté pour restaurer le monument.

rue Luckner, 22
33000 Bordeaux (France)

Bernard PEYROUS.

⁸⁷) Moins heureux encore que celle d'Arthous, l'église du prieuré de Subernoia fut démolie le 23 avril 1793.

⁸⁸) Outre la Mission interministérielle pour l'aménagement du territoire et les personnes pré-citées, se sont intéressés à l'abbaye : les Bâtiments de France, le Conseil général des Landes, la Société de Borda, la Société des amis de Sorde et du pays d'Orthe, M^{me} Jean Simon, MM. R. Arambourou, Ch. Blanc, Taris.